

COMMUNE DE MOMAS

- 64230 -

Séance du 24 mars 2022

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 17 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 24 mars à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MOMAS se sont réunis en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Momas sous la Présidence de Monsieur Daniel ESTRADE, Maire.

Étaient présents : Mmes et Mrs ESTRADE Daniel, PEDURTHE Jacqueline, ARNAL Sébastien, LARQUE Jean-Louis, LABORDE Valérie, CELERIER Céline, ARETTE HOURQUET Corinne, MANOTTE Patricia, MASSOU DIT LABAQUERE Jean-Marc, ARETTE Patricia, BROUGE Virginie, FONSECA Daniel, LAFERRERE Yannick

Absent excusé : LECLERC Georges

Secrétaire de séance : MANOTTE Patricia

Le procès-verbal du 3 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

Isolations des logements communaux

Il est proposé de réaliser l'isolation des appartements 1 – 3 – 5 – 7 chemin des Pyrénées en faisant bénéficier à la commune de l'opération « Isolation à 1 € » avec la société i2A HABITAT dont le siège est à Lourdes.

Cette isolation serait réalisée dans les combles perdus par soufflage mécanique.

Isolation extérieure d'un logement communal

Il est également projeté d'effectuer l'isolation par l'extérieure du logement communal situé 23 chemin de la Carrère. Un rendez-vous devra être pris avec le locataire pour visite avant devis.

Rambarde pont

Un devis a été demandé à la société FAM pour effectuer la réfection d'une rambarde sur le pont. Montant total des travaux égal à 2 216.11 € TTC.

Chapelle St-Joseph

Le plafond de la Chapelle St-Joseph est à refaire.

Une proposition a été faite par la SARL DECO & DESIGN pour un montant de 3 003.00 € TTC.

La proposition est retenue à l'unanimité.

Eglise

Les problèmes d'humidité dans l'Eglise perdurent et il est urgent de faire le nécessaire.

Un devis a été demandé à l'entreprise CAH Groupe LE CARRE, Agence de Bayonne. Le montant de leur proposition s'élève à 10 582.92 € TTC.

Cimetière communal

Il est prévu de bitumer les trois allées principales du cimetière afin d'en faciliter l'accès et l'entretien.

Une proposition a été faite par l'entreprise LAFFITTE FRERES pour un montant total de 10 766.64 € TTC.

Aménagement de l'allée piétonne et piste cyclable

Le projet n'a pas été retenu pour l'enveloppe de la DETR 2022.

Une demande de participation financière sera demandée dans le cadre de la programmation OSNI 2022 (Département).

Liste des délibérations

Néant

Tableau des membres du Conseil municipal

Membres	Statut	Pouvoir à	Signatures
ESTRADE Daniel	Présent		
PEDURTHE Jacqueline	Présente		
LECLERC Georges	Absent		
ARETTE Patricia	Présente		
BROUGÉ Virginie	Présente		
ARETTE-HOURQUET Corinne	Présente		
ARNAL Sébastien	Présent		
CELERIER Céline	Présente		
FONSECA Daniel	Présent		
LABORDE Valérie	Présente		
LAFERRERE Yannick	Présent		
LARQUÉ Jean-Louis	Présent		
MANOTTE Patricia	Présente		
MASSOU Jean-Marc	Présent		